

LA RICHE ET COMPLEXE HISTOIRE POSTALE DE L'ALLEMAGNE

SOMMAIRE

PARTIE 1

- I – REVOLUTION ET EMPIRE FRANÇAIS p 2
- II – ANCIENS ETATS ALLEMANDS p 5
- III – CONFEDERATION D'ALLEMAGNE DU NORD p 17
- IV – GUERRE 1870 – 1871 p 18

PARTIE 2

- V – EMPIRE p 1
 - V – 1 – EMPIRE COLONIAL ALLEMAND p 3
 - V – 2 – BUREAUX DE POSTE A L'ETRANGER p 5
 - V – 3 – POSTES PRIVEES p 10
- VI – GUERRE 1914 – 1918 p 11
- VII – TRAITE DE VERSAILLES ET CONSEQUENCES TERRITORIALES p 18

PARTIE 3

- VIII – REPUBLIQUE DE WEIMAR p 1
- IX – IIIème REICH p 3
 - IX – 1 – REGIME NAZI ET MARCHE VERS LA GUERRE p 3
 - IX – 2 – GUERRE 1939 – 1945 p 6
- X – OCCUPATION ALLIEE p 14
 - X – 1 – ZONE AMERICAINE ET BRITANNIQUE p 15
 - X – 2 – ZONE SOVIETIQUE p 16
 - X – 3 – ZONES FRANCAISES p 17
 - X – 4 – BERLIN p 18
- XI – REPUBLIQUE FEDERALE D'Allemagne p 19
- XII – REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE p 20
- XIII – REUNIFICATION ALLEMANDE p 21
- XIV – PRIVATISATION DU SERVICE POSTAL p 22
- CONCLUSIONS p 23

INTRODUCTION

L'histoire postale de l'Allemagne a vraiment commencé à partir de 1490 quand Franz von Taxis organise pour l'Empereur Maximilien Ier, le premier système de transport du courrier officiel des états d'Allemagne entre eux mais également avec Bruxelles, Innsbruck et Milan puis vers l'Espagne. En 1516 Charles Quint, qui règne sur l'Espagne et Empereur de l'Empire Romain Germanique (couvrant une grande partie du Nord de l'Europe et l'Italie moins les Etats Pontificaux et la Vénétie) passe un accord avec Franz von Taxis lui conférant le monopole du transport du courrier officiel sur le territoire qu'il gouverne. Dès cette date les particuliers pourront utiliser ce service.

L'Allemagne actuelle est en fait un état récent issu de multiples territoires plus ou moins indépendants sous des formes différentes : Royaumes, Principautés, Grands Duchés, Duchés, Villes libres ... L'Empereur Romain Germanique qui regroupait ces états sous sa coupe, n'avait en fait qu'une autorité très relative sur un ensemble de structures féodales qui ont représenté, à leur apogée, plus de 350 territoires différents avant la Révolution française et le premier Empire. Ces entités ont souvent été en guerre les unes contre les autres ou au travers de coalitions contre leurs voisins y compris la France. Ainsi lors de la « guerre de 7 ans » (1756 – 1763) certains états ont combattu du côté de la Prusse et l'Angleterre contre la France alliée à l'Autriche et d'autres de ces états germaniques.



Courrier du Capitaine Philip Wall du 22 juillet 1760 postée à Korbach (Corbach - Hesse) pour le Chevalier de Warren, Brigadier des armées du Roy à Vannes (Bretagne). Port 23 deniers. Lettre reçue le 9 août. Lettre écrite après la victoire des armées françaises du Duc de Broglie contre la coalition (Brunswick, Hesse-Cassel et Angleterre) du Duc de Brunswick-Lunebourg. La bataille s'est déroulée le 10 juillet 1760.

I - REVOLUTION ET EMPIRE FRANÇAIS

Suite à la révolution française, les guerres vont se succéder à partir de 1792 sous la Convention (1795 – 1797), le Directoire (1797- 1799), le Consulat (1800-1804) puis l'Empire (1805-1813), entre la France et diverses coalitions européennes.

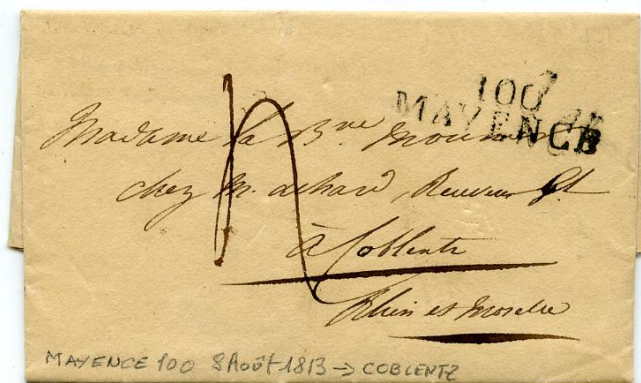


Lettre de Barmen (Duché de Berg) du 6 juillet 1802 pour Bordeaux. Port 17 décimes.



Lettre de Landsberg (Bavière) du 3 octobre 1806 d'un soldat de la Grande Armée pour l'Aigle.

En France, en 1791, est mise en place le découpage et l'administration du territoire en départements. Au fur et à mesure des victoires françaises, les territoires conquis vont être organisés en départements et intégrés au territoire français. En Allemagne vont être créés par le Directoire en 1797 les départements de Rhénanie : n° 100 « Mont Tonnerre » (Mayence), n° 101 « Sarre » (Trèves), n° 102 « Rhin et Moselle » et n° 103 « Röer » (Rhur – Aix la Chapelle), soit l'ensemble de la rive gauche du Rhin.



Lettre de Mayence (100) du 8 août 1813 pour Coblenz (Rhin et Moselle). Port de 4 décimes.



Lettre de Trèves (101) du 8 avril 1810 pour Coblenz (Rhin et Moselle). Port de 4 décimes.



Lettre du 11 février 1802 de Coblenz (102) pour Kreutznach (102). Port 3 décimes.



Lettre en Port Payé d'Aix la Chapelle (103) en 1803 pour Paris. Contreseing du Préfet de la Roër.

La victoire d'Austerlitz par Napoléon amènera la dissolution du Saint Empire Romain Germanique et la création de la Confédération du Rhin en 1806, constituée d'états satellites de l'Empire français (15 puis 35 états). Ces états adopteront une organisation administrative inspirée de celle de la France. Dans un souci de renforcement du blocus contre l'Angleterre, les Pays Bas et l'Allemagne du Nord sont départementalisés et rattachés au territoire français. Comme dans tous les départements français, c'est l'Administration des Postes qui gère les bureaux de poste et le courrier. En Allemagne en 1810, les départements créés sont: n° 128 « Bouches de l'Elbe » (Hambourg), n° 129 « Bouches du Weser » (Bremen), n° 130 « Ems supérieur » (Osnabrück) et « Lippe » (Münster-Lippe) en 1811.

En marcophilie, on désigne tous ces départements créés à partir de 1795 comme « Départements conquis ». L'ensemble de ces départements seront supprimés à la chute de l'Empire et seront intégrés dans les Etats allemands jusqu'à la création de l'Empire allemand lors de la guerre de 1870.



Lettre de Hambourg (128) de 1812 pour Paris. Port 10 décimes.



Lettre du 8 août 1812 de Bremen (129) pour Laer près d'Osnabrück. Port 4 décimes.



Lettre de Osnabrück (130) du 20 septembre 1811 pour Buer (Essen). Contreseing du Préfet pour la franchise.



Lettre de Munster-Lippe (131) de mai 1813 pour Paris redirigée sur Fontenay (Guignes). Port 9 décimes.

II - ANCIENS ETATS ALLEMANDS

Au traité de Vienne (9 juin 1815), après la chute de l'Empire français, les états allemands sont regroupés sous la « Confédération Germanique » dont l'espace correspond plus ou moins aux limites de l'ancien Empire Romain Germanique. Lors de sa création, 34 états et 4 villes libres y adhèrent dont la Prusse et l'Autriche qui en sont les deux grandes puissances. Les états adhérents conservent leur autonomie et leur propre organisation y compris pour la poste pour 15 d'entre eux.

II -1 - BADEN / BADE

Le Grand Duché de Bade est instauré lors du traité de Paris en 1806 devenant un état satellite de l'Empire français. Il se maintiendra jusqu'à la fondation du Reich allemand en 1871. Le premier timbre de Bade est émis en 1851. La monnaie utilisée est le Gulden (60 Kreuzer).



Timbre de l'émission de 1856 de 3 Kreuzers.



Lettre de Mannheim du 9 août 1865 pour Montpellier. Affranchissement à 15 Kr avec les timbres émis en 1862. Cachet d'entrée en France par Strasbourg (apposé à Paris). L'affranchissement insuffisant a été taxé.

A partir de 1871 courrier et timbres sont assurés par la Poste du Reich.

II - 2 - BAYERN / BAVIERE

Le Royaume de Bavière est issu de la Paix de Presbourg en 1805 en tant qu'alliée de l'Empire Français. Les limites de l'état varieront au grès des événements entre 1806 et 1871, quand le Royaume de Bavière intègre le Reich avec un statut d'autonomie. La Bavière émet son premier timbre le 1^{er} novembre 1849. En 1918, après le départ du roi, le Royaume de Bavière devient une république (d'abord surcharge sur les timbres du royaume « Volkstaat Bayern » (Etat populaire de Bavière) puis « Freistaat Bayern » (Etat Libre de Bavière) puis timbres propres), Etat fédéré au sein de la République de Weimar. En juin 1920 les timbres de Bavière n'ont plus cours, des stocks seront

surchargés par le Reich (surcharge « Deutsches Reich »). Jusqu'en 1871 utilisation des Gulden (Florin) et des Kreuzer puis utilisation du Mark et des Pfennig du Reich lors de l'unification monétaire.



Lettre chargée en Port Payé de München du 13 mars 1826 pour Le Masel / Valleraugue (30). Cachet d'entrée en France par Strasbourg. Cachet linéaire de München et cachet à date linéaire.



Lettre de Nürnberg du 23 juillet 1864 pour Heidenheim (Württemberg). Timbre de 3 Kreuzers de la série de 1862. Oblitération par cachet « roue de moulin ouverte », chiffre 356 (Nürnberg). Cachet à date orné.



Lettre de Dingolfing pour Landshut (Bavière) du 5 janvier 1870. Timbre aux armoiries de 3 Kreuzers, dernière série émise en Kreuzer (monnaie bavaroise). Cachet à date sans mention de l'année.



Carte postale de München du 10 octobre 1906 pour St Martin du Bosc (34). Affranchissement avec 2 timbres aux armoiries à 3 Pfennigs (monnaie du Reich).



Lettre en Port Dû de Nürnberg du 20 novembre 1859 pour Montpellier. Port 6 au tampon. Cachet d'ambulant des chemins de fer bavarois. Entrée en France par l'ambulant de nuit de Strasbourg.



Lettre de München du 24 mai 1920 pour Bern (Suisse). Affranchissement à 60 Pf par des timbres de la République bavaroise surchargés « Deutsches Reich ». Timbre taxe suisse de 10 centimes pour affranchissement insuffisant.

II - 3 - BERGEDORF

Bergedorf, actuellement quartier de Hambourg, fut fondée en 1275 et fut ville autonome, bien qu'administrativement gérée par un condominium Hamburg - Lübeck, jusqu'en 1868 où elle devient une municipalité de Hamburg. Bergedorf a émis une seule série de 5 timbres, à partir du 1^{er} novembre 1861, représentant les armes de la ville de Hamburg et Lübeck sur des papiers de couleur. La taille des timbres est proportionnelle à la valeur d'affranchissement. La monnaie utilisée est le schilling de Hamburg (Mark et shillings de Hamburg). Une autorité postale propre existe à Bergedorf auprès des autres services postaux (Hamburg, Prusse, Thurn und Taxis) . Le 31 décembre 1867 les timbres de Bergedorf perdent leur validité car le 1^{er} janvier 1868 Bergedorf est assimilé entièrement par Hamburg et intègre de fait la Confédération d'Allemagne du Nord.



Timbre de 3 schillings de Bergedorf

II - 4 - BRAUNSCHWEIG / BRUNSWICK

Le Duché de Braunschweig voit le jour en 1235 (Duché de Braunschweig – Luneburg). En 1806 Napoléon fonde le royaume de Westphalie et y intègre le Duché de Braunschweig qui retrouvera son indépendance en 1814 à la chute de l'Empire. En 1866 le Duché intègre la Confédération d'Allemagne du Nord puis le Reich en 1871. Le premier timbre du Braunschweig est émis en 1852 puis plusieurs émissions se succéderont jusqu'en 1865. Les timbres figurent un cheval courant qui sont les armes du Duché. La monnaie utilisée est le Groschen (division du Thaler).



Timbre de 1 groschen de 1865.

II – 5 - BREMEN / BRÊME

Bremen est une ville Hanséatique libre, et port sur la Weser donnant accès à la mer du Nord. De 1811 à 1813 elle est intégrée au territoire français en tant que chef lieu du département des Bouches de la Weser. En 1867 elle devient membre de la Confédération d'Allemagne du Nord puis du Reich en 1871 mais gardera toujours une grande autonomie. Bremen émet son premier timbre en 1855. Les timbres figurent une clé qui est les armes de la ville. La monnaie utilisée est le Grote (partie du Silbergroschen et du Thaler). Entre 1855 et 1867 Bremen émet 15 timbres.



Timbre de 5 Silbergroschens de 1859

II – 6 - HAMBURG / HAMBOURG

Premier grand port d'Allemagne, Hamburg comme Bremen et Lübeck est une ville libre hanséatique. De 1811 à 1814 Hambourg est intégrée au territoire français en tant que chef lieu du département des Bouches de l'Elbe. Hamburg adhère à la Confédération de l'Allemagne du Nord en 1867 puis intègre le Reich en 1871 tout en gardant une grande autonomie notamment douanière. Le premier timbre est émis en le 1^{er} janvier 1859. Jusqu'en 1867, 22 timbres seront émis. Le visuel des timbres représente le chiffre de la valeur du timbre (en grand) sur le blason de la ville (château à trois tours). Un dicton local dit « Hamburg est la porte du Monde et Bremen détient la clé » (allusion aux armes des deux villes). La monnaie utilisée est le Schilling, partie du Mark de Hamburg.



Lettre en Port Dû de Hamburg de 1802 pour Montpellier. Port 30 décimes manuscrit.



Timbre de ½ schilling de 1864.

A Hamburg sont également présentes les postes de Thurn und Taxis, du Danemark, de Prusse, du Holstein, de Suède, de Hanovre et de Mecklenburg. Il y aura également des postes privées locales plus ou moins éphémères.

II – 7 - HANNOVER / HANOVRE

Cette ville hanséatique a fait parti de plusieurs entités : Electorat de Brunswick – Luneburg jusqu'en 1807, Royaume de Westphalie de Jérôme Bonaparte (1807 – 1813), puis devient Royaume de Hannover de 1814 à 1866 avant d'être intégré comme province à la Prusse. Le Royaume de Hanovre édite 23 timbres à partir de 1850 jusqu'en 1864. Le visuel des timbres varie : valeur en grand, cor de Poste, profil du roi Georges V. Jusqu'en 1857 la

monnaie utilisée est le Thaler subdivisé en Gutengroschen et Silbergroschen (hors du territoire). En 1858, Thaler et Groschen.



Lettre de Hannover du 17 décembre 1855 pour Mainz (Grand Duché de Hesse). Affranchissement avec un timbre à 1/10 de Thaler (3 Silbergroschens) de 1851.



Lettre de Hildesheim du 4 juin 1859 pour Lügde près Bad Pyrmont (Principauté de Waldeck – Pyrmont). Affranchissement avec un timbre à l'effigie du Roi Georges V de 2 Groschens de 1859.



Timbre de Hannover de 1 Gutengroschen (GGR) de l'émission de 1851.

II – 8 - HELGOLAND / HELIGOLAND

L'île d'Heligoland dépend de Hamburg jusqu'en 1714 où elle est occupée par le Danemark jusqu'en 1814 où elle devient colonie britannique. En 1890 elle est rattachée au Reich suite aux traités entre la Grande Bretagne et le Reich, la Grande Bretagne échangeant Heligoland contre la non intervention du Reich à Zanzibar et quelques territoires en Afrique de l'Est. Jusqu'en 1867, la Poste de Hamburg assure le service postal. La Poste de Grande Bretagne est présente de 1867 à 1879. Des timbres sont alors émis pour Heligoland entre 1867 et 1879. Deux systèmes monétaires ont cours conjointement: le Mark, schillings et pfennigs de Hamburg et les shillings, pences et farthings britanniques. La faciale de la plupart des timbres est libellée dans les deux systèmes monétaires.



Timbre d'Heligoland de 1 ½ pence / 10 Pfennigs avec effigie de la Reine Victoria de 1875. Oblitération du 6 août 1880.

II – 9 - LÜBECK / LUBECK

La ville Hanséatique libre de Lübeck a été réellement fondée en 1143 à partir de places préexistantes. Ville Libre, devenue capitale de la Hanse elle se développe rapidement. De 1810 à 1814 Lübeck est incorporée au département français des « Bouches de l'Elbe » créé par Napoléon 1^{er}, dont elle devient une sous-préfecture. Elle intégrera la Confédération d'Allemagne du Nord en 1866 puis le Reich en 1871. A côté de la Poste de Lübeck, coexistent la Poste de Hamburg de 1740 à 1845, la Poste danoise de 1852 à 1868 et la Poste de Thurn und Taxis de 1814 à 1867. Lübeck émet 14 timbres de 1859 à 1865 représentant un aigle bicéphale, armes de la ville. La monnaie utilisée est le Mark Courant = 16 Schillings.



Timbre de Lübeck de 4 schillings de la première émission de 1859.

II – 10 - MECKLENBURG – SCHWERIN / MECKLEMBOURG-SCHWERIN

Le Grand Duché de Mecklenburg-Schwerin est issu de l'ancien Duché de Mecklenburg (fondé en 1352) et de la partition de ce dernier en deux duchés de Mecklenburg-Schwerin et Mecklenburg-Strelitz en 1701. Les deux duchés sont élevés en Grand Duchés en 1815. Le Grand Duché de Mecklenburg-Schwerin intègre la Confédération d'Allemagne du Nord en 1867 puis le Reich après sa création. En 1918 il devient un état démocratique et est intégré à la République de Weimar. La Poste du Grand Duché sera présente et active à Hambourg jusqu'en 1865. En 1856 trois timbres sont émis puis 5 en 1864. Le visuel des timbres est la tête de taureau couronné des armes de Mecklenburg. La monnaie utilisée est le Thaler divisé en 48 Schillings, le schilling représentant 12 Pfennigs. Une particularité de la première émission est de présenter des blocs de quatre pour une valeur de 1 Schilling pouvant être coupé pour des valeurs de $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, ou $\frac{3}{4}$ de Schilling.



Bloc de quatre de la première émission de 1856 d'une valeur de 1 Schilling pouvant être coupé pour les valeurs inférieures. Oblitération du 30 septembre de Rhena.

II – 11 - MECKLENBURG-STRELITZ / MECKLEMBOURG-STRELITZ

L'histoire du Grand Duché de Mecklenburg-Strelitz est parallèle et identique à celle du Grand Duché de Mecklenburg-Schwerin. Le Grand Duché intégrera la République de Weimar en tant que « Etat Libre de Mecklenburg Strelitz ». Ce n'est qu'en 1864 que le Mecklenburg-Strelitz émet 6 timbres. Bien que la monnaie courante soit identique à celle du Mecklenburg-Schwerin, la valeur sur les timbres est exprimée en Silbergroschen et Schillings. Le visuel des timbres est l'écusson du Mecklenburg avec la tête de taureau couronnée mais imprimée en relief.



Premier timbre émis avec faciale de $\frac{1}{4}$ de Silbergroschen avec l'écusson de Mecklenburg en relief.

II – 12 - OLDENBURG / OLDENBOURG

Le Comté d'Oldenburg fondé en 1108 est érigé en Duché en 1774. En 1448 le Comte Christian devient roi du Danemark, puis de Norvège et de Suède. Oldenburg sera donc plusieurs fois sous autorité danoise jusqu'en 1773. De 1811 à 1814 il est inclus dans le département français des « Bouches du Weser » (n° 128), créé par Napoléon 1^{er}, Oldenburg est alors sous-préfecture. En 1829, il est érigé en Grand Duché. En 1868, il adhère à la Confédération d'Allemagne du Nord puis intègre le Reich en 1871. En 1918 il sera l'« Etat Libre de Oldenburg » dans la République de Weimar. Le Grand Duché émet 19 timbres de 1852 à 1862. Le visuel des timbres comporte sous différentes formes, les anciennes armes de la ville couronnées. Dans la dernière émission les armes sont en

relief. Jusqu'en 1800 la poste d'Oldenburg reste privée. Une présence de la Poste à Bremen permet de faciliter les échanges avec les villes Hanséatiques. Jusqu'en 1857 la monnaie utilisée est le Thaler qui vaut 72 Grotes divisée en 5 Schwaren. A partir de 1858, le Thaler vaut 30 Silbergroschen subdivisé en 72 Grotes.



Lettre en Port Dû de Oldenburg du 23 janvier 1844 pour Cette (Hérault). L'adresse spécifie le transit par Bremen. La Poste d'Oldenburg achemine la lettre jusqu'au bureau de la Poste de Thurn und Taxis de Bremen qui appose au recto le tarif à appliquer (4^{ème} rayon) et le cachet du bureau de Bremen au verso. La Poste de Thurn und Taxis achemine ensuite la lettre jusqu'au bureau d'entrée en France de Givet (cachet d'entrée frappé en rouge à Paris). Le port est de 20 décimes.



Timbre de la dernière émission de 1862 de 1/3 de Groschen. Visuel des anciennes armes de la ville imprimées en relief.

II – 13 - PREUSSEN / PRUSSE

L'histoire de la Prusse est complexe et ce nom a pu désigner des territoires différents au cours des siècles. La création du Duché de Prusse est due à l'initiative en 1525 d'un Grand Maître de l'Ordre Teutonique, à la tête de l'Etat Monastique des chevaliers teutoniques (s'étendant alors le long de la Baltique de la Poméranie aux Pays Baltes). A partir de 1618 la Prusse sera regroupée avec le Brandeburg. En 1701 le Duché, dont la capitale était Königsberg, est érigé en Royaume de Prusse qui ne cessera de s'agrandir pendant tout le XVIII^{ème} siècle. La capitale est transférée à Berlin. A la chute de l'Empire français la Prusse annexe, en 1815, la Rhénanie et la Westphalie devenant l'état le plus puissant des états allemands. Suite à la victoire de la Prusse sur l'Autriche à Sadowa en 1866, où l'Autriche est exclue de la Confédération Germanique, celle-ci est dissoute. Sous l'impulsion de la Prusse et de Otto von Bismarck est créé, en 1867, la Confédération de l'Allemagne du Nord puis l'Empire en 1871 après la victoire sur la France. En 1918 la Prusse devient une république sous l'appellation d' « Etat libre de Prusse » au sein de la République de Weimar. En 1947 les Alliés excluent la possibilité de donner le nom de « Prusse » à un land de la future Allemagne.

Des services de poste sont développés rapidement avec notamment des liaisons avec les villes hanséatiques de Hamburg et Bremen dès le XVII^{ème} siècle. La Prusse émet son premier timbre en 1850 à l'effigie du roi Friedrich Wilhem IV. Jusqu'en 1867, la Prusse émet 26 timbres dont le visuel, pour la plupart, représente le profil du roi ou l'aigle des armes de Prusse. Deux systèmes monétaires ont cours : au Nord le Thaler, les Silbergroschen et les Pfennigs, et au Sud, le Gulden et les kreuzer. Seule l'émission de 1867 affichera une valeur en Kreuzer.



Timbre de deux Silbergroschens à l'effigie du roi de Prusse sur papier « bleu de Prusse ». Emission de 1857. Oblitération 4 cercles et n° 1439 de Stettin (Actuelle Szczecin en Pologne) .



Lettre en port dû de Berlin du 16 décembre 1857 pour Montpellier. Cachet linéaire sans millésime. Cachet de niveau de tarification (3^{ème} rayon). Port 10 décimes au tampon. Cachet d'entrée en France par Valenciennes en bleu.



Lettre de Elberfeld du 28 mai 1866 pour Montpellier. Affranchissement avec un timbre à 3 Silbergroschens et un timbre à 6 Pfennigs de 1861 aux armes de la Prusse. Oblitération, cachet « fer à cheval ». Cachet P.D., payé à destination. Cachet rouge d'entrée en France par Forbach apposé en rouge à Paris.

II – 14 - SACHSEN / SAXE

Si le premier Duché de Saxe est né sous Charlemagne et intégré au royaume Carolingien, l'appellation a désigné au cours des siècles des territoires différents souvent modifiés et plusieurs Duchés de Saxe ont pu coexister. C'est Napoléon 1^{er} qui érigea le duché en Royaume. En 1815 le Royaume de Saxe sera amputé de territoires au profit, notamment, de la Prusse. Le Royaume restant adhère à la Confédération d'Allemagne du Nord en 1866 et sera intégré au Reich en 1871. En 1918 le roi abdique et l'Etat Libre de Saxe est créé au sein de la République de Weimar. De 1817 à 1847 le service de poste est concédé à la Poste de Thurn und Taxis. La Saxe émet son premier timbre en 1850. De 1850 à 1867, 19 timbres sont émis soit à l'effigie des rois (Friedrich August II et Johan I) soit représentant les armes de la Saxe. Dans la dernière émission les armes sont imprimées en relief. La monnaie utilisée est le Thaler valant 30 Neugroschen divisé en 10 Pfennigs.



Lettre de Leipzig du 20 septembre 1859 pour Grosshartmannsdorf (près de Chemnitz). Affranchissement avec un timbre de 1 Neugroschen de 1855 (Johan I). Oblitération grille à chiffre.



Timbre de 1863 de la dernière série aux armes de Saxe en relief. Valeur de ½ Neugroschen. Oblitération de Meissen du 18 aout 1863.

II – 15 - SCHLESWIG – HOLSTEIN et LAUENBURG

La situation des trois duchés de Schleswig, Holstein et Lauenbourg, de par leur situation entre le Royaume de Danemark et les états allemands du St Empire Germanique, entre la Mer du Nord et la Mer Baltique, avec une population germanophone (au Sud) et danophone (au Nord), ont eu une histoire compliquée, notamment liée aux rivalités danoise et allemande. Les duchés (Holstein sera d'abord un comté avant de son regroupement avec le Schleswig au XIVème siècle) voient le jour au XIIème siècle. Ils dépendent du roi du Danemark. Paradoxalement, bien qu'ayant un seul Suzerain, le Schleswig était vassal de la couronne danoise alors que le Holstein était vassal du St Empire Germanique. Le Duché de Lauenbourg a, lui, a dépendu successivement des deux entités impériales et royales. En 1811, lors de la départementalisation du Nord de l'Allemagne par Napoléon 1^{er}, le Duché de Lauenbourg est intégré au département des « Bouches de la Weser » (n°128) jusqu'en 1814 et la chute de l'Empire français. Le Danemark reste Suzerain des duchés jusqu'en 1864, date de la « guerre des Duchés » (entre le Danemark et la Prusse alliée à l'Autriche). La Prusse administre alors le Schleswig et l'Autriche le Holstein. En 1866, la deuxième « guerre des Duchés » entre l'Autriche et la Prusse et la victoire de cette dernière (bataille de Sadova), les duchés sont intégrés à la Prusse en tant que province du Schleswig-Holstein et donc vont suivre les péripéties de la Prusse. Au traité de Versailles en 1920 il est décidé d'un plébiscite au Schleswig pour le rattachement au Danemark ou au Reich.

L'histoire postale est elle aussi complexe et au cours des siècles plusieurs entités ont pu assurer le service postal. En 1850 deux timbres sont émis pour le Holstein, mais dès 1852 et jusqu'en 1864, avec le rattachement des duchés au Danemark, ce sont les timbres danois qui ont cours. En 1864 sont émis deux timbres spécifiques pour le Schleswig et trois timbres pour le Holstein et Lauenbourg. Ces derniers reprennent le visuel des timbres danois. En 1865, cinq timbres sont émis qui ont cours dans les trois duchés. Puis de 1865 à 1867, 6 timbres sont émis spécifiquement pour le Schleswig (même visuel que la 1^{ère} série) et 7 pour le Holstein. Les visuels de tous ces timbres est leur valeur faciale en grand. La monnaie utilisée dans le Schleswig-Holstein est le Mark Courant du Schleswig-Holstein, divisé en Schillings Courants et en Pfennigs. La monnaie utilisée au Lauenbourg est le Taler local de Lauenbourg divisé en Schillings et Pfennigs.



Lettre de Burg pour Pinneberg (Holstein) du 20 février 1865. Timbre de la 1^{ère} émission de 1864 pour le Schleswig de 1 ¼ Schilling.



Lettre de Itzehoe du 22 novembre 1864 (Holstein) pour Brunsbüttel (embouchure de l'Elbe). Timbre de la 1^{ère} série pour le Holstein et Lauenbourg de 1864. Visuel type des timbres danois. Faciale de 1 ¼ Schilling.



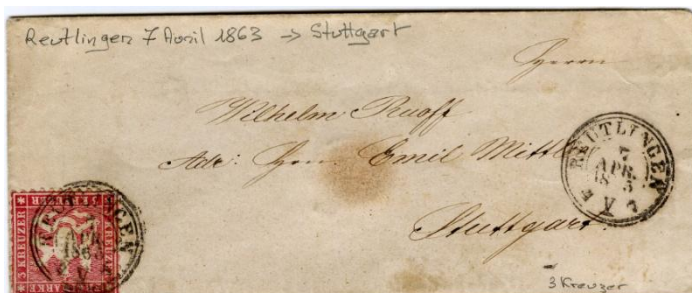
Timbre de 1 ¼ schilling de 1865 pour Schleswig, Holstein et Lauenburg.



Timbre de 1 ¼ Schilling de 1865 pour le Holstein.

II – 16 - WÜRTEMBERG / WURTEMBERG

A l'origine le Württemberg est une seigneurie du Duché de Souabe. En 1135 il devient un Comté. En 1495 l'Empereur Maximilien 1^{er} l'érige en Duché. En 1805, Napoléon 1^{er} en fait un Royaume, allié de Napoléon. Le Württemberg n'adhérera à la Confédération d'Allemagne du Nord qu'en 1870. Il intègrera le Reich en 1871 en tant qu'Etat fédéré du Reich tout en conservant son autonomie. En 1918 la royauté est abolie et il devient l' « Etat Populaire du Württemberg ». Le Württemberg émet sa première série de timbres en 1851 et au total 62 seront émis jusqu'en 1900. Les premières séries représentent la valeur en chiffres ou les armes du Royaume. Ensuite seuls les chiffres seront utilisés sous différents visuels. En 1902 les timbres du Reich sont utilisés et seuls les timbres de services continuent à être émis et utilisés jusqu'en 1920. A partir de 1919 les timbres de services seront libellés ou surchargés « Volksstaat Württemberg ». Ils ne seront plus valables après le 31 mars 1920. La monnaie utilisée jusqu'en 1875 est le Gulden valant 60 Kreuzers, ensuite la monnaie du Reich (Mark et Pfennigs) est la seule ayant cours.



Lettre de Reutlingen pour Stuttgart du 7 avril 1863. Timbre de 3 Kreuzers de mars 1863. Oblitération double cercle extérieur.



Lettre de Stuttgart pour Montpellier du 31 août 1866. Timbre de 1863 de 9 Kreuzers. Port payé à destination (PD). Cachet d'entrée en France par Bade - Strasbourg (cachet apposé à Paris).



Carte postale officielle du 25 mars 1920 (République de Weimar). Affranchissement à 10 Pfennigs avec des timbres de service du Württemberg.



Timbre de 3 Kreuzers. Première série du Württemberg 1851.



Timbre de service de 10 Pf de 1920. Libellé Volksstaat Württemberg.

II – 17 - LA POSTE THURN UND TAXIS / TOUR ET TAXIS

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un ancien état allemand mais du nom d'une grande famille qui a joué un rôle primordial dans la mise en œuvre et le développement de la Poste dans les anciens états allemands et en Europe. Issue de Lombardie, la famille des « Tasso » s'implique très tôt dans l'acheminement des courriers officiels dès la fin du XIII^{ème} siècle pour la Papauté, Venise et Milan grâce à un réseau de chevaucheurs. L'Empereur du Saint Empire Germanique Maximilien 1^{er}, en 1489, charge Francesco de Tasso du courrier officiel entre Innsbruck (sa capitale) et Bruxelles et ensuite Milan. En 1490 Francesco de Tasso (Franz von Tassis), qui s'est installé à Malines, fonde le service postal impérial et commence à créer des routes fixes de cheminement du courrier grâce à la mise en place de relais à distance régulière permettant d'avoir des chevaux et des hommes frais sans interrompre l'acheminement des courriers. La famille de Tassis qui s'installe à Bruxelles en 1516 après avoir obtenu le monopole du transport du courrier officiel dans le Saint Empire, se voit confier la charge de Maître Général des Postes par le roi d'Espagne en 1505. En 1516, Charles Quint, Empereur du Saint Empire et Roi d'Espagne, confirme les charges et monopoles de la famille de Tassis ; Le service postal des Thurn und Tassis est étendu à la France, l'Espagne, Naples et ouvert au public, faisant de ce service une première poste européenne. La famille de Tasso (puis de Thurn und Tassis et enfin Taxis), est anoblie en 1512. En 1608 elle est élevée au titre de Barons, puis en 1624 de Comtes. Enfin en 1695, l'Empereur leur confère le titre de Princes, qu'ils conservent jusqu'à nos jours. Le service postal de Thurn und Taxis continue de se développer et aura à son apogée plus de 20 000 employés et des dizaines de milliers de chevaux. En 1704, en raison de la guerre de succession d'Espagne, le siège est transféré à Frankfurt puis à Regensburg en 1748. La poste impériale disparaît en même temps que le Saint Empire Germanique en 1806, mais dès 1801, des accords sont passés avec la jeune République française pour continuer les activités en France et en Espagne. En 1806, Napoléon 1^{er} accepte que l'Office de Thurn und Taxis continue ses activités en tant qu'entreprise privée. En 1810 le siège est de nouveau à Frankfurt. Ayant perdu ses monopoles, la plupart des Etats développant leurs propre Poste nationale, l'activité de l'entreprise diminue. Cependant T&T garde l'intégralité du service postal pour les villes hanséatiques de Hamburg, Bremen et Lübeck, la Prusse et les états Hohenzollern. La poste T&T en 1849 assurait le transport de ou pour la plupart des Etats allemands. Elle servait d'intermédiaire pour les correspondances pour l'étranger pour les Etats de Hanovre, Saxe, Brunswick mais également le transit pour le Danemark et la Norvège. Pour ce faire Thurn und Taxis signait des conventions postales avec les Etats au même titre que les Etats entre eux. En 1851 la poste de Thurn und Taxis adhère à la « Deutsch-Österreichischer Postverein » / Union Postale Austro-Allemande uniformisant les bases du port des lettres en fonction du poids et de la distance entre le point de prise en charge et celui de la destination. Le 1^{er} juillet 1867, suite à la création de la confédération de l'Allemagne du Nord, la Prusse nationalise la Poste Thurn und Taxis qui recevra une compensation de 3 000 000 de Thalers. C'est la fin, après 377 ans, de l'activité postale de la famille Thurn und Taxis. Ce n'est qu'en 1852 que la Poste de Thurn und Taxis émet ses premiers timbres.



Timbre de la RFA avec le portrait de Franz von Taxis en 1517, fondateur de la Poste de Thurn und Taxis.



Timbre de la RFA représentant le transport du courrier par la Poste de Thurn und Taxis.

Son activité à l'échelle de l'ensemble des Etats allemands l'oblige à utiliser des monnaies différentes au Nord et au Sud. Les timbres pour les Etats du Nord sont libellés en Silbergrosche et ceux pour les Etats du Sud en Kreuzer. Jusqu'en 1866, 54 timbres seront émis dans chaque monnaie. Tous les visuels sont constitués d'un grand chiffre de la valeur du timbre, inscrit dans un carré pour le Nord et un cercle pour les Sud. Sur le pourtour du timbre outre la valeur faciale et le

terme de « Freimarke » (timbre) figurent les inscriptions en allemand de « Union Postale Austro-Allemande » à gauche et « Thurn und Taxis à droite ».



Timbre de 2 Silbergroschens pour le Nord. Emission de 1852. Oblitération quatre cercles n° 213 de Weilburg.



Timbre de 3 Kreuzers pour le Sud. Dernière émission de 1866.



Lettre de Frankfurt du 2 novembre 1866 pour Montpellier. Timbres à 6 Kreuzers de la dernière émission de 1866. Oblitération cachet 3 cercle n° 220 de Frankfurt. Cachet à date de la gare de Frankfurt. Port Payé à Destination (P.D.). Cachet d'entrée en France Tour T - Forbach.



Lettre de Stettin (actuelle Szczecin en Pologne) en Poméranie (Prusse) du 15 mars 1831 pour Bordeaux. Acheminée au bureau de Poste Thurn und Taxis qui appose son cachet (4^{ème} rayon) et achemine le pli jusqu'à Givet (entrée en France). Port 19 décimes.



Lettre en Port Dû de Kjöbenhavn (Copenhague) du 16 mars 1856 pour Gignac (Hérault). Cachet « DÄNEMARK/R.2. ». Cachet d'entrée en France Tour T par Valenciennes. Port 9 décimes.



Au verso : cachet « K.D.O.P.A. / HAMBURG » qui est le cachet du bureau de la Poste danoise à Hamburg. Cachet de la Poste Thurn & Taxis à Hamburg qui assure le transport jusqu'à la frontière française. Cachet de transit à Paris, cachet d'ambulant Paris à Marseille, cachet d'arrivée à Gignac.

III - CONFEDERATION D'ALLEMAGNE DU NORD

Suite à la « Guerre des Duchés » en 1864 qui opposent l'alliance Prusse – Autriche au Danemark et qui voit la victoire de l'alliance, la Prusse obtient le Schleswig et l'Autriche le Holstein. Bien que membres de la Confédération Germanique, la Prusse prétextant une mauvaise gestion par l'Autriche, occupe le Holstein en 1866. L'Autriche et ses alliés de la Confédération déclarent la guerre à la Prusse. Cette dernière remporte la bataille décisive sur l'Autriche à Sadowa le 3 juillet 1866. La Prusse dissout la Confédération Germanique et annexe les territoires des alliés de l'Autriche : Hannover, Schleswig-Holstein, Hessen, Hesse-Cassel et Frankfurt. En août 1866, une alliance militaire est conclue entre 16 Etats autour de la Prusse. En octobre 22 Etats figurent dans cette alliance. Le 16 avril 1867, la Prusse fait adopter la Constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord qui rentre en vigueur le 1^{er} juillet 1867 et regroupe les anciens Etats allemands au Nord du Main soit 22 Etats sous l'hégémonie de la Prusse. Les Etats du Sud, Baden, Bayern, Württemberg et sud de Hesse-Darmstadt n'en font pas parti mais des accords militaires secrets sont signés avec la Prusse. La capitale est Berlin, le roi Wilhelm 1^{er} de Prusse en est le Président et Otto von Bismarck le Chancelier. Deux monnaies seront utilisées pour les timbres dans la Confédération du Nord : le Groschen au Nord et le Kreuzer au Sud. Au total 24 timbres (14 en Groschen et 10 en Kreuzer) seront émis pour la Confédération en 1868 et 1869, plus deux timbres spécifiques pour le district de Hamburg d'une valeur de ½ Schilling (valeur ne figurant pas sur le timbre) et des timbres de service. Le service postal est assuré par la Poste Générale de la Confédération (Norddeutsche Post) dont le siège est à Berlin. La Confédération prendra fin avec la proclamation du 2^{ème} Reich à Versailles en janvier 1871 suite à la victoire sur la France lors de la Guerre de 1870 – 1871. Les timbres de la Norddeutscher auront cours jusqu'au 31 décembre 1871.



Lettre de Coeln (Cologne) du 29 septembre 1869 pour Montpellier. Affranchissement tricolore de 3 ½ Groschens. Oblitération par cachet de gare de Coeln. Port Payé à Destination (P.D). Cachet d'entrée en France par Erquelines en bleu.



Lettre de Frankfurt du 21 janvier 1870 pour Montpellier. Affranchissement avec quatre timbres à 3 Kreuzers. Port Payé à Destination (P.D). Ancien cachet de Tour et T. d'entrée en France par Forbach.



Timbre émis pour le district de Hamburg d'une valeur de ½ Schilling. La valeur ne figure pas sur le timbre.



Courrier officiel de Berlin du 14 janvier 1871 pour Troppau (actuellement Opava en Tchéquie). Affranchissement à 2 Groschens avec un timbre de service émis en 1870. Oblitération par cachet à date de Berlin en bleu.



Lettre de Leipzig du 6 décembre 1871 pour Montpellier. Affranchissement à 4 ½ Groschens avec des timbres de l'émission de 1869. Oblitération ferroviaire Leipzig – Magdeburg et cachet linéaire Leipzig. Port Payé à Destination (P.D). Cachet de Paris / Etranger d'entrée en France en bleu.

IV - GUERRE 1870 – 1871 / ALSACE

Suite au différent entre la France et la Prusse au sujet de la succession au trône d'Espagne et bien que le roi de Prusse ait accepté de retirer une candidature Hohenzollern, Otto von Bismark rédige une dépêche aux chancelleries étrangères volontairement injurieuse pour la France. C'est la « Dépêche d'Ems ». La France déclare alors la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Les 21 Etats de la Confédération d'Allemagne du Nord, plus le Bade, la Bavière, le Württemberg et la Hesse (suite à leurs accords secrets avec la Prusse) s'opposent à la France seule. L'armée française inférieure dans tous les domaines à l'armée allemande est rapidement bousculée et va de défaites en défaites. Le 2 septembre 1870 à Sedan, Napoléon III capitule. La République est proclamée le 4 septembre 1870 mais la guerre continue. L'armée allemande encercle Paris dont le siège commence le 17 septembre 1870 et durera jusqu'au 26 janvier 1871. Léon Gambetta évacue Paris par ballon dès le 7 octobre et organise la défense de la France à partir de Tour. Quatre armées sont créées : Armée du Nord, Armée de la Loire, Armée de l'Est et Armée des Vosges. Malgré quelques succès, les troupes françaises sont battues et le 28 janvier l'armistice est signée qui deviendra générale le 15 février 1871. Entretemps, le 18 janvier 1871, dans la Galerie des Glaces à Versailles, sous l'impulsion de Bismark, est créé l'Empire Allemand (Ilème Reich) qui unit l'ensemble des pays du territoire allemand, et le roi de Prusse est nommé Empereur. La France cède l'Alsace et une grande partie de la Lorraine et devra payer un lourd tribut au Reich. Une conséquence indirecte de la chute de l'Empire français est l'unification complète de l'Italie, les Etats pontificaux n'étant plus défendus par l'armée française, sont intégrés dans le nouveau royaume d'Italie, Rome devenant capitale. Le traité de Frankfurt du 10 mai 1871 rattache l'Alsace et la Lorraine au Reich.

Dès le 10 septembre 1870 est mis en place une « Administration der Posten » (dépendant de l'administration de la Poste de la Confédération d'Allemagne du Nord) pour l'ensemble des pays allemands engagés dans le conflit. Le 10 septembre sont émis des timbres provisoires spéciaux pour les territoires occupés, notamment en Alsace et en Lorraine et qui auront cours jusqu'à l'émission des timbres du Reich le 1^{er} janvier 1872. Sept timbres seront émis.



Timbre provisoire pour les territoires occupés émis le 10 septembre 1870. La valeur est exprimée en centimes.

A partir du 8 février 1871 jusqu'au 31 décembre 1871, les lettres des territoires occupés pour la France doivent être doublement affranchies. Affranchissement avec des timbres provisoires allemands jusqu'à la frontière puis affranchissement français pour le port en France.



Lettre de Strasbourg du 22 mai 1871 pour Bordeaux. Tarif du 24 mars 1871 en double affranchissement. Oblitérations par cachet allemand (Strassbourg im Elsass) et ambulant français PS 2° (Paris – Strasbourg 2°). Lettre taxée pour timbre non accepté car endommagé.



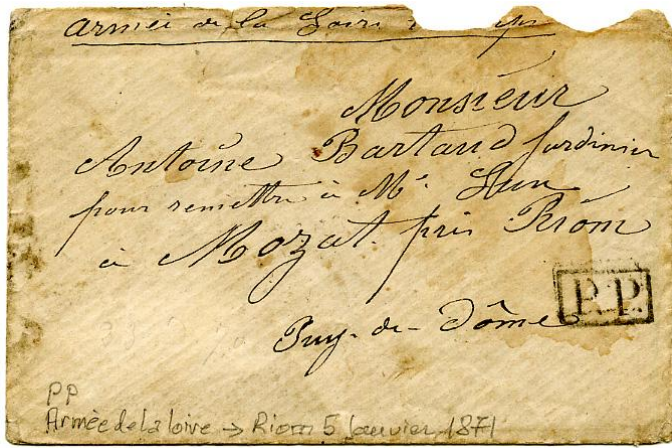
Lettre de Mülhausen (Mulhouse) du 24 novembre 1871 pour Lyon. Tarif du 1^{er} septembre 1871 en double affranchissement. Oblitération par cachet allemand « fer à cheval » de Mülhausen im Els. Affranchissement français par cachet 25.



Lettre de Barr pour Montpellier du 21 août 1873. Affranchissement à 3 Groschens par deux timbres de l'émission du Reich du 1er juin 1872. Port payé à destination (P.D.). Cachet d'entrée en France par Belfort.



Lettre d'un soldat du 15 février 1871 pour Altenburg. Manuscrit « Feldpostbriefe » (lettre de la poste de campagne). Cachet de la poste militaire « K.PR. FELDP. POST : RELAIS N°34 » soit Royaume de Prusse Poste de Campagne / relais n°34.



Lettre en Port Payé d'un soldat de l' « Armée de la Loire » pour Mozat / Riom (Puy de Dôme).
Mention manuscrite « Armée de la Loire ».



Lettre de Lyon du 31 octobre 1870 pour un soldat à Besançon (Doubs). Mention manuscrite « Armée de l'Est ». Oblitération GC 2145 Lyon.